



« FRATERNITÉ GÉNÉRALE ! » et les institutions culturelles

Du 13 au 15 octobre 2017

Créée en 2016, « Fraternité générale ! » vise à promouvoir la Fraternité à travers des actions culturelles, citoyennes et sportives.

Les institutions culturelles font vivre la Fraternité tout au long de l'année.

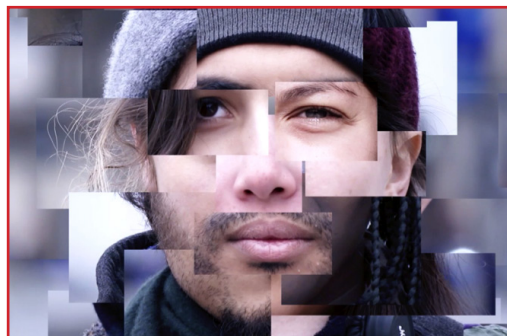
Vous associer ou participer au mouvement « Fraternité générale ! » vous permet de valoriser vos actions au coeur mobilisation nationale.

85 partenaires publics et privés, 130 associations et plus de 100 lieux culturels se mobilisent déjà pour l'événement.

Différentes manières de participer :

- **En labellisant une action culturelle** déjà programmée dans la période du 13 au 15 octobre
Associer une manifestation à l'opération, c'est aussi devenir acteur du mouvement. C'est une manière d'affirmer que votre institution défend les valeurs de solidarité, entraide et partage.
- **En diffusant certains clips de notre collection « Fraternité générale »** (écrans, site internet ou réseaux sociaux.) Notre collection comprend 30 films de 45 secondes, vous pouvez les découvrir [ici](#).
- **En créant une action spécifique** (rencontre, concert, ateliers...) Lors de la première édition, certaines institutions ont initié des événements originaux pour répondre à notre appel.
- **En relayant notre communication** auprès de votre public (affiches, newsletters, bannières web). Kit de communication disponible au téléchargement [ici](#).
- **En mettant à disposition des places pour des associations du champ social.**

Inscrivez votre action sur www.fraternite-generale.fr
et valorisez-la dans le programme national



© Clip Fraternité de Henri Poulain & Julien Goetz.



© Ruven Afanador - CPI Syndication - Modds



© DR

Retrouvez toutes les informations pour participer sur :
www.fraternite-generale.fr

emilie@fraternite-generale.fr
Tel : 06 22 87 59 62